



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2025-052

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2025

<u>Date de la convocation :</u> 4 Décembre 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Dix Décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation :</u> 4 Décembre 2025	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 10 Pouvoirs : 2 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise Madame DUQUESNE Laurence Monsieur SOQUET Éric Monsieur KEERSTOCK Daniel Madame TRIOLO Accursia Monsieur MAITTE Yves Monsieur HARDY Frédéric	X X X X X X X		
<u>Secrétaire de Séance :</u> Éric SOQUET	Monsieur ZEIMEN Nicolas Madame CARPEZA Elodie Madame HALLANT Dany Monsieur BONNET Guy Monsieur FOUCAUT Alain		X X	DUQUESNE Laurence KEERSTOCK Daniel
<u>Objet de la délibération :</u> Délibération rectificative d'une demande de subvention DETR-DSIL	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 10 Votes Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 2			

Considérant une erreur matérielle à la date de réunion du Conseil Municipal figurant dans la délibération n° 2025-052 du 10 décembre 2025, la présente délibération annule et remplace la précédente afin de rectifier cette erreur matérielle.

Madame le Maire expose que le projet de Démolition et construction de l'école maternelle, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade avant-projet sommaire à 1 480 748 € HT soit 1 776 897,60 € TTC.
Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aides	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>			
Etat	DETR-DSIL	592 299 €	40 %
Région	FAPL	100 000 €	
Département	ADVb	287 500 €	
<i>Auto-financement</i>			
Emprunt		500 949 €	
Total HT		1 480 748 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 05/01/2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 31/08/2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 1 480 748 € HT
- Approuve le plan de financement exposé
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

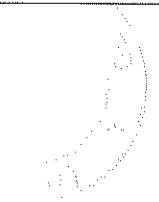
Le Secrétaire de séance,

Eric SOQUET



Le Maire,


Marie-Françoise FALEMPE



Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Prefecture le - 5 JAN. 2026 et de la publication
le - 5 JAN. 2026

Le Maire,


Marie-Françoise FALEMPE